

200 ans d'astronomie. 50 ans de géographie. Une seule pièce.

27.9.2026 - | Service Public Fédéral Finances

Le SPF Finances présente une pièce belge de 2 euros en l'honneur des 50 ans de l'Institut Géographique National et des 200 ans de l'Observatoire royal de Belgique.

Bruxelles, le 25 septembre 2026 - Communiqué de presse

À l'occasion du 50e anniversaire de l'Institut Géographique National (IGN) et du 200e anniversaire de l'Observatoire royal de Belgique, le SPF Finances a émis, par l'intermédiaire de la Monnaie Royale de Belgique, une pièce belge de 2 euros spéciale. À l'Observatoire royal de Belgique, à Uccle, le Commissaire des Monnaies Giovanni Van de Velde a officiellement dévoilé aujourd'hui cette pièce unique et en a remis les premiers exemplaires à Jan Jambon, ministre des Finances, et à Vanessa Matz, ministre de la Politique scientifique.

Outre les deux ministres, le directeur général de l'Observatoire, M. Ronald Van der Linden, ainsi que l'administrateur général de l'IGN, Mme Ingrid Vanden Berghe, et un représentant du ministre de la Défense, autorité tutélaire de l'IGN, ont reçu un exemplaire de cet hommage rendu aux deux institutions. La pièce commémorative de 2 euros, qui représente symboliquement ces deux organisations scientifiques à l'occasion de leur jubilé, est disponible en exclusivité auprès de la Monnaie Royale de Belgique.

Jan Jambon, ministre des Finances : *« Depuis 200 ans déjà, l'Observatoire royal observe le ciel et, depuis 50 ans, l'Institut géographique national cartographie de manière toujours plus précise le terrain qui s'étend sous nos pieds. Mais le travail de ces deux institutions scientifiques va bien au-delà des étoiles et des cartes. Leurs connaissances et leur expertise contribuent à une meilleure compréhension des défis sociétaux et à la recherche de solutions. Grâce à la Monnaie Royale, cette science qui se renouvelle sans cesse et qui est au service de notre société est mise à l'honneur par une pièce commémorative exceptionnelle. »*

Vanessa Matz, ministre de l'Action et de la Modernisation publiques en charge de la Politique scientifique : *« Un tel anniversaire, c'est l'occasion de regarder à la fois le chemin parcouru et celui qui reste à explorer. Depuis deux siècles, l'Observatoire royal de Belgique et ses scientifiques font progresser notre compréhension de la Terre, du Soleil et de l'Univers, tout en mettant leurs connaissances au service de la société. Du changement climatique à l'exploration de l'espace, leurs travaux nous aident à mieux comprendre les transformations qui nous attendent et surtout, de mieux les anticiper. C'est aussi ce que nous célébrons à travers les 200 ans de l'ORB : une politique scientifique qui s'inscrit dans le temps et qui fait de la connaissance un levier pour préparer l'avenir. »*

L'Observatoire royal de Belgique a été fondé il y a 200 ans, le 8 juin 1826, lorsque le roi Guillaume Ier a signé la charte fondatrice de ce qui s'appelait alors l'« Observatoire de Bruxelles ». L'Institut Géographique National (IGN), créé par la loi du 8 juin 1976, s'inscrit dans une riche tradition militaire, scientifique et industrielle qui remonte à l'indépendance de la Belgique.

Depuis leur création, ces deux institutions ont connu un développement impressionnant. Fortes de leur expertise respective, elles contribuent depuis des générations au développement scientifique de

la Belgique et ont ainsi constitué un patrimoine considérable. Leur importance sociétale et scientifique dépasse donc largement le cadre de leurs domaines de compétence. Ainsi, leurs activités ne se limitent pas uniquement à la cartographie de notre pays et de l'univers, mais répondent également aux défis sociétaux les plus actuels. C'est l'une des principales raisons qui ont poussé le SPF Finances à rendre hommage à l'Institut Géographique National et à l'Observatoire royal par le biais d'une pièce de 2 euros.

Ronald Van der Linden, Directeur général de l'Observatoire : « *L'émission de cette pièce constitue une reconnaissance exceptionnelle de 200 ans d'excellence scientifique. Elle nous rappelle une histoire riche, mais tourne surtout notre regard vers l'avenir. L'Observatoire royal de Belgique continuera, au cours des prochaines décennies, à mener des recherches de pointe au niveau international et à contribuer à notre compréhension du monde et de l'univers.* »

Ingrid Vanden Berghe, Administrateur général de l'IGN : « *« Profondément ancré dans l'histoire. Plus jeune que jamais. Paré pour le futur. » Tel est le thème de notre année anniversaire, qui résume parfaitement ce que représente l'IGN aujourd'hui. Depuis sa création, l'innovation fait partie intégrante de l'ADN de notre Institut. En continuant à développer nos services, à rendre les données géographiques plus accessibles et à intégrer sans cesse de nouvelles connaissances et idées, nous restons prêts à relever les défis des 50 prochaines années.* »

Le design de la pièce belge de 2 euros réunit harmonieusement ces deux anniversaires. Au centre, la silhouette d'un enfant debout sur une carte géographique, en référence à l'Institut géographique. L'enfant pointe du doigt vers le haut, là où s'étend l'univers, en référence à l'Observatoire royal. Cette image illustre l'importance de ces deux institutions, notamment dans une perspective d'avenir. En effet, les progrès scientifiques ne s'arrêtent jamais. Tout autour de la composition figurent les noms des deux institutions belges, écrits en anglais.

Sous le motif figurent le code pays « BE », le différent du Commissaire des Monnaies (un erlenmeyer avec un aster) et le différent de la Monnaie Royale des Pays-Bas, chargée de la production (le bâton de Mercure).

La pièce commémorative belge de 2 euros est disponible en trois versions :

La pièce BU est conditionnée dans une coïncard originale, entièrement dédiée aux 50 ans de l'Institut Géographique National et aux 200 ans de l'Observatoire royal de Belgique, et disponible en deux versions linguistiques. Les éditions « Belle Épreuve » et « Polissage inversé » sont proposées dans un étui luxueux. Le tirage est limité à 125 000 pièces BU, 4 000 pièces Belle Épreuve et 3 500 pièces Polissage inversé au maximum. Toutes les pièces ont cours légal dans tous les pays de la zone euro, mais ne seront pas mises en circulation.

Toutes les versions sont disponibles dès aujourd'hui sur **www.piecescommemoratives.be**.

Des images en haute résolution de la pièce de 2 euros Belgique 2026 « 50 ans de l'Institut Géographique National & 200 ans de l'Observatoire royal de Belgique » peuvent être téléchargées ici : **<https://we.tl/t-cyUF4Zz5yJsiuXdE>**

L'Institut géographique national (IGN) est l'agence nationale d'information géographique et est placé sous la tutelle du ministre de la Défense. L'IGN produit, gère et diffuse des données de référence géographiques précises et, en tant que géobroker fédéral, soutient la mise en place de solutions innovantes qui rendent les informations géographiques accessibles et exploitables pour les pouvoirs publics, la Défense, les services de secours, les entreprises et les citoyens.

Florence Angelici - SPF Finances - florence.angelici@minfin.fed.be - +32 470 775 728
Francis Adyns - SPF Finances - francis.adyns@minfin.fed.be - +32 470 762 244
Mira Spijker - Monnaie Royale des Pays-Bas - mira.spijker@royaldutchmint.com - +31 30 29 10 470
Sandrine D'Hoedt - Institut Géographique National - comcel@ngi.be - +32 471 44 12 98
Lê Binh San Pham - Observatoire royal de Belgique - lebinhsan.pham@oma.be

<https://news.belgium.be/fr/200-ans-dastronomie-50-ans-de-geographie-une-seule-piece>